

# COMMENT FAIRE APPEL AUX SERVICES DE POLICE ?

\*\*\*\*\*

## POLICE MUNICIPALE

 **01 49 62 25 55**

## POLICE DE PROXIMITE

 **01 56 86 30 90**

## COMMISSARIAT DE CHENNEVIERES

 **01 49 62 69 00**

## POLICE SECOURS

 **17**

(depuis un téléphone fixe)

 **112**

(depuis un téléphone portable)



Ville du Plessis-Tréville



# CONSEILS A NOS AÎNÉS



## COMMENT PROTÉGER VOTRE ARGENT

\*\*\*\*\*

**Évitez de conserver** une importante somme d'argent chez vous, même dans des cachettes que vous estimez « introuvables ».

**Évitez de transporter** votre argent dans votre sac : préférez plutôt les poches intérieures de vos vêtements munies de fermetures.

**Lors d'un dépôt ou d'un retrait** d'une importante somme d'argent à votre banque, faites-vous accompagner par une personne de confiance ou n'hésitez pas à contacter la Police Municipale.

**Les distributeurs automatiques de billets** offrant de nouvelles possibilités aux voleurs, voici quelques conseils :

- *Si l'appareil est dans la rue, observez les alentours et assurez-vous qu'aucun individu au comportement suspect ne s'approche ;*
- *Mettez-vous bien en face du distributeur et composez discrètement votre code confidentiel.*

**Ne vous laissez pas distraire** lors d'un retrait, y compris par des personnes proposant leur aide, ne prêtez pas l'oreille à des explications sur de soi-disant « panne » du distributeur : ce sont parfois des procédés d'escrocs et de voleurs.

## PROTEGEZ-VOUS CONTRE LES CAMBRIOLEURS

\*\*\*\*\*

**Équipez** votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

**Assurez-vous** que vos objets de valeur (sac à main, portefeuille...) ne sont pas visibles depuis une entrée de porte ou une fenêtre, et rangez-les en lieu sûr.

**Verrouillez** vos portes et vos fenêtres, même si vous travaillez dans le jardin ou sortez pour un court instant.

**Ne laissez pas** vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.

**Changez** votre serrure si vous avez perdu vos clés.



# CONSEILS À NOS AÎNÉS

\*\*\*\*\*

Nos aînés sont trop souvent la cible d'individus sans scrupule, qui abusent de leur confiance.

Les actes de délinquance ne sont pas une fatalité. Le respect de quelques règles simples permet, dans bien des cas, d'éviter d'être des victimes.

Cette brochure, élaborée conjointement par la police municipale et la police nationale, a vocation à vous apporter quelques conseils pratiques.

\*\*\*\*\*

***Les policiers municipaux et nationaux sont vos interlocuteurs privilégiés dans votre quartier.***



■ 2

**En cas de perte ou de vol** de votre carte bancaire, faites immédiatement opposition en appelant le centre d'opposition de votre banque ou le serveur interbancaire accessible 7j/7 et 24h/24 au **0892 705 705**.

## **En cas d'agression :**

N'opposez pas de résistance : votre vie est plus précieuse que vos biens.

Appelez au secours.

Observez le mieux possible votre agresseur : essayez de vous souvenir de son physique : taille, corpulence, couleur des cheveux, vêtements, lunettes, cicatrices,...

Grâce à de bons témoignages, près de la moitié des agresseurs interpellés le sont dans les heures qui suivent leur forfait.



■ 7

## COMMENT VOUS PROTÉGER CONTRE LE VOL À LA FAUSSE QUALITÉ

\*\*\*\*\*

Vérifiez l'identité de la personne qui frappe à votre porte : méfiez-vous de faux employés EDF-GDF, France TELECOM, LA POSTE, des faux policiers municipaux ou nationaux.

Demandez à voir la carte professionnelle même si la personne est en uniforme.

Soyez très vigilants envers les personnes susceptibles de vous proposer des services à domicile.

Ne recevez pas de démarcheur si vous êtes seul(e). En cas de soupçon, faites appel aux services de police.



■ 4

## QUE FAIRE EN CAS D'ABSENCE DURABLE

\*\*\*\*\*

**Parlez-en à vos voisins** ou au gardien de la résidence

**Signalez votre absence aux postes** de Police Municipale et Nationale, sur le site Internet de la ville du Plessis-Trévisé ([www.leplessistrevise.fr](http://www.leplessistrevise.fr)) à la rubrique «Tranquillité vacances ». Une patrouille fera des passages de surveillance à votre domicile.

**Votre domicile doit paraître habité** : demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets.

**Faites suivre votre courrier** ou faites-le prendre par une personne de la famille ou un(e) ami(e).

**Évitez** de mentionner votre absence sur votre répondeur téléphonique.



■ 5